

PAR COURRIEL

Québec, le 9 février 2018

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2017-2018-476

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 6 février 2018 et transférée à la responsable de l'accès à l'information. Cette demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de tout document, correspondance, dossier, avis, rapport ou autre documentation pouvant être sous son contrôle ayant trait à la Fiducie Immobilière DSM (NEQ : 3364906670) (la « Fiducie ») et à la propriété située au 205 rue Laurier et 284 rue Notre-Dame-de-L'Île, à Gatineau (la « Propriété »), à tout montant que ce soit, cotisation de retard ou pénalité dont la Fiducie serait redevable envers le Tribunal à tout ou partie de la Propriété, et à tout autre renseignement pertinent.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande, soit le dossier SAI-Q-212369-1510 (F).

Comme convenu lors de notre entretien téléphonique du 8 février dernier, vous trouverez en pièces jointes une copie du plumeau de ce dossier ainsi que la décision en révision, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

...2

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif et décision en révision